

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 DE LA SAML

Chers amis de la SAML,

L'**assemblée générale ordinaire annuelle 2021** de la Société Astronomique de la Montagne de Lure aura lieu le **samedi 27 mars 2021 à 14 heures 30**. Exceptionnellement, en raison de la situation sanitaire, cette assemblée générale se tiendra en **visioconférence via le logiciel Zoom**. Cette solution est rendue possible en application de l'article 5 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020. Le protocole de connexion est joint à la présente convocation.

Conformément aux statuts en vigueur, chaque membre à jour de sa cotisation 2021 est invité à participer à cette assemblée générale ordinaire annuelle. À cet effet, vous pouvez, si vous ne l'avez pas encore fait, prendre ou renouveler votre adhésion pour l'année 2021 en adressant à l'association, à l'aide du formulaire ci-joint, un chèque ou de préférence un virement bancaire à l'ordre de la SAML. Les tarifs ont été en partie et légèrement modifiés par rapport à l'année dernière : 25 € pour un adulte, 15 € pour un enfant de moins de 18 ans ou une personne au chômage ou étudiante, 40 € pour un couple, 40 € pour une association. L'assemblée ayant lieu en visioconférence, **il ne sera pas possible exceptionnellement d'adhérer le jour même : votre adhésion doit donc être parvenue à l'association au plus tard le samedi 20 mars**, soit à l'adresse courriel (saml-lure@orange.fr), soit à l'adresse postale (SAML, B.P. 12, 04230 Saint-Étienne-les-Orgues). Ce délai est nécessaire pour permettre la mise à jour de la liste des membres 2021 et l'envoi des identifiants de connexion.

Si vous êtes membre 2021 et si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre 2021 de l'association en mesure de participer. Un formulaire de "bon pour pouvoir", à compléter, est joint en annexe dans cette perspective. Pour être valable, le pouvoir doit être dûment rempli, à savoir : nom du membre empêché, nom du membre à qui le pouvoir est donné, signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ». Il n'y a pas de limitation en nombre de pouvoirs cumulés, c'est pourquoi il convient de préciser à qui le pouvoir est délégué. L'assemblée ayant lieu en visioconférence, **le bon pour pouvoir doit être parvenu à l'association, soit à l'adresse courriel, soit à l'adresse postale, au plus tard le vendredi 26 mars**. Ce délai est nécessaire pour prévoir dans la feuille d'émargement combien de voix sont attribuées à chacun des participants.

L'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale ordinaire 2021 est le suivant :

- rapport moral et rapport d'activités 2020 ;
- rapport financier 2020 ;
- activités prévisionnelles pour 2021 ;
- budget prévisionnel pour 2021 ;

- renouvellement partiel du bureau ;
- questions diverses

Si vous souhaitez que des points supplémentaires soient portés à l'ordre du jour, ou simplement demander des informations, vous pouvez le faire savoir par courrier postal ou électronique auprès de l'association au moins 8 jours avant la date de l'assemblée générale. Nous attirons votre attention sur l'importance de votre participation — ou, à défaut, de votre représentation — à cette assemblée générale. De plus, l'assemblée générale est un moment annuel unique où peuvent être prises des décisions importantes engageant l'avenir de l'association à moyen ou long terme. Nous vous rappelons que de nombreuses informations concernant les activités de la SAML sont disponibles sur le site Internet de l'association, dont l'adresse est <http://www.astrosurf.com/saml/> et où peuvent être téléchargés les statuts et le règlement intérieur. Nous espérons vivement vous voir nombreux participer à notre assemblée générale 2021.

Bien cordialement,

Pour le bureau
Philippe Filliatre
Président de la SAML



PRÉSERVATION DU CIEL ÉTOILÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE

*Comme les années précédentes, nous souhaitons attirer l'attention des membres de la SAML sur l'indispensable engagement des astronomes amateurs contre la pollution lumineuse et, plus généralement, en faveur de la préservation de l'environnement nocturne (voir l'argumentaire en page 4 de ce courrier). C'est pourquoi nous suggérons vivement à chacun et chacune d'entre vous de **s'engager personnellement en adhérant à titre individuel à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN)**. L'adhésion, pour un tarif annuel de 30 € (particuliers) ou 10 € (étudiants), donne accès notamment à la revue trimestrielle "S.O.S.". De plus, l'ANPCEN étant reconnue d'intérêt général, 66% du montant de l'adhésion est fiscalement déductible.*

Vous pouvez adhérer à l'ANPCEN via son site internet <http://www.anpcen.fr> ou en contactant un responsable de la SAML.

Merci de vous engager personnellement dans cette démarche, aux côtés de la SAML.

PROTOCOLE DE PARTICIPATION À LA VISIOCONFÉRENCE

Une conférence Zoom sera créée par le compte Zoom « Wraptor Teams » intitulée « AG SAML 2021 », qui permettra d'accueillir l'assemblée générale de la SAML pour l'année 2021.

Les identifiants de connexion seront envoyés par courrier électronique à tous les adhérents 2021 de la SAML, ainsi qu'un lien vers un doodle permettant de s'inscrire pour annoncer sa venue à la conférence, une semaine avant l'assemblée générale. Les pouvoirs devront être parvenus au plus tard le 26 mars, afin de prévoir dans la feuille d'émargement combien de voix sont attribuées à chacun des participants. La feuille d'émargement sera corroborée par les logs de connexion de Zoom. La conférence sera ouverte dès 14h, soit une demi-heure avant le début de l'AG, afin de laisser le temps aux différents participants de se connecter.

Si l'identifiant de connexion (et/ou la vidéo) ne permet pas de reconnaître un participant, il lui sera demandé de se nommer à la connexion. Si vous voulez que votre nom apparaisse dans les conférences Zoom, le plus simple est de créer un compte Zoom (gratuit), et lorsque Zoom se lance, de s'identifier (adresses e-mail et mot de passe), de sorte que votre Nom et Prénom apparaîtront, et non un identifiant qui vous aura été attribué par Zoom (par exemple 355648).

Pour installer le logiciel permettant de vous connecter aux conférences Zoom, il est vivement conseillé d'utiliser le « Client Zoom » : lorsque vous êtes sur le site zoom.us, en haut à droite de l'écran, cliquez sur RESSOURCES, puis « Télécharger Client Zoom » :



The screenshot shows the Zoom website interface. At the top, there is a dark navigation bar with links for 'DEMANDER UNE DÉMO', '1.888.799.9666', 'RESSOURCES', and 'ASSISTANCE'. Below this is a white navigation bar with the Zoom logo and links for 'SOLUTIONS', 'SE JOINDRE À UNE RÉUNION', 'ANIMER UNE RÉUNION', and 'SE CONNECTER'. A dropdown menu is open under 'RESSOURCES', listing options such as 'Télécharger Client Zoom', 'Didacticiels vidéos', 'Formation en direct', 'Webinaires et événements', 'Blog Zoom', 'FAQ', 'Confidentialité et sécurité', 'Ressources en matière de sécurité', and 'Arrière-plans virtuels Zoom'. The main content area features a large heading 'Leader du classement Magic Quad' and a sub-heading 'Zoom nommé l'un des leaders du Magic Quadrant 2020 de Gartner pour les solutions de réunion et les UCaaS, partout dans le monde'. An orange button labeled 'Lire les rapports' is visible below the text.

Il sera demandé aux participants de couper leurs micros le temps des présentations pour éviter que des bruits parasites émis par ceux-ci gênent la compréhension de la réunion. Pour demander la parole, on peut utiliser la messagerie instantanée intégrée à Zoom, ou utiliser un signe convenu en début de réunion.

Le vote utilisera exclusivement le système de messagerie instantanée intégrée.

Le bureau de la SAML a conscience que le recours à la visioconférence peut poser plusieurs problèmes : difficultés de connexions, manque d'habitude dans la pratique du matériel/logiciel informatique notamment. Vous pouvez demander de l'aide, au moins quelques jours à l'avance et de préférence le soir, auprès de Pierre Pasternak (pierre.pasternak@gmail.com, 06-61-93-82-25), par exemple pour effectuer des tests de connexion. Si vous bénéficiez d'un équipement informatique adéquat et d'une bonne connexion internet, et que vous êtes disposés à accueillir le temps de l'AG des membres rencontrant des difficultés à ce niveau, dans la limite des contraintes sanitaires, vous êtes invités à vous faire connaître à l'adresse saml-lure@orange.fr.



BON POUR POUVOIR

Je, soussigné(e) _____

membre de la SAML à jour de ma cotisation 2021

donne pouvoir à _____ [indiquer impérativement le nom du bénéficiaire]

(membre 2021 de la SAML présent à l'assemblée générale)

aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire 2021 de la SAML,
le samedi 27 mars 2021 en visioconférence,

et, l'ordre du jour de cette assemblée m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom
toutes décisions, de participer à tous travaux et à tous scrutins inscrits à l'ordre du jour.

Signature, précédée de la mention manuscrite *Bon pour pouvoir* :

À adresser préalablement, soit par courrier postal à **SAML, BP 12, 04230 Saint-Étienne-les-Orgues**
soit par courrier électronique (après l'avoir complètement rempli et signé,
numérisé ou photographié, puis joint au courrier électronique) à [<saml-lure@orange.fr>](mailto:saml-lure@orange.fr)